



**ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

**PRENEZ AVIS QUE :**

L'adoption du règlement numéro 05-2018, relatif à l'occupation du domaine public a franchi les étapes suivantes :

Avis de motion :	3 juillet 2018
Adoption du règlement	14 août 2018
Avis public d'adoption du règlement	15 août 2018

Toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal, au 165, rang Michaudville, à Saint-Barnabé-Sud.

Donné à Saint-Barnabé-Sud, ce 5 septembre 2018.

Sylvie Gosselin, MBA - DMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 5 septembre 2018.

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 5 septembre 2018.

Sylvie Gosselin, MBA – DMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

